

Communiqué de presse

Évry, le 13 novembre 2009

Des clefs pour découvrir le monde

À l'instar de quelques autres Maisons d'Arrêt des Femmes (MAF) sur le territoire national, celle de Fleury-Mérogis présente la particularité de permettre aux femmes incarcérées de garder auprès d'elles leur enfant de moins de 18 mois. Avec 13 places, c'est la plus grande nursery de ce type en France.

Depuis plusieurs années, le Conseil général de l'Essonne accorde une attention particulière à cette nursery, en organisant notamment le passage d'un camion de PMI itinérant qui stationne une demi-journée tous les 15 jours au sein de la MAF. Les enfants, accompagnés de leur maman, peuvent ainsi bénéficier d'une consultation et de conseils dispensés par un médecin de PMI, une puéricultrice, et une auxiliaire de puériculture.

Afin d'accompagner plus encore la parentalité, le Conseil général a souhaité, en 2002, la création d'une Unité Mobile Mère Enfant (UMME), dans le cadre d'un partenariat tripartite avec la MAF et le Centre Hospitalier Sud-Francilien (CHSF). Ainsi, l'UMME assure une présence régulière au sein de la nursery et met en place des actions de soutien à la parentalité.

Pour pallier les difficultés de transport rencontrées lors des sorties des enfants (consultations, soins, loisirs), le CHSF a obtenu cet été que la Fondation du Crédit Social des Fonctionnaires finance intégralement l'achat d'un véhicule monospace pour les sorties des enfants. Le Conseil général de l'Essonne s'est engagé pour sa part à prendre en charge l'assurance du véhicule, et l'administration pénitentiaire les frais d'essence et d'entretien.

L'ensemble de ce dispositif, en faveur des enfants vivant auprès de leur mère incarcérée, témoigne de l'engagement et de la volonté de trois institutions à collaborer, partager des pratiques professionnelles différentes, afin de permettre à chaque enfant de grandir, se construire, et se projeter dans un avenir dont les bases auront été tissées à deux, avec sa maman.

Le 21 novembre à 11h00, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, l'ensemble des partenaires se réuniront à l'Hôtel du Département pour remettre les clefs du véhicule à l'administration pénitentiaire et signer la convention d'utilisation de ce véhicule.

Contact : Mélanie DUCLOS
Téléphone : 01 60 91 91 20
Portable : 06 83 98 26 65
Télécopie : 01 60 91 91 24
E-mail : mduclos@cg91.fr

